

La Fédération Française de Montagne et d'Escalade Auvergne-Rhône-Alpes

et

le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne avancent encordés.

5 mai 2021 : Le Conseil d'Etat fait droit à la demande d'autorisation de la pratique de l'alpinisme dans la Réserve Nationale Naturelle de Chastreix Sancy (63). Demande formée par la Fédération Française de Montagne et d'Escalade par l'intermédiaire du cabinet Huglo Lepage avocats.

Courant mars 2021, bien avant la décision du Conseil d'Etat, le Président du Parc des Volcans d'Auvergne, Lionel CHAUVIN, et le représentant de la ligue AURA de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade, Jean DONNADIEU, ont souhaité se rencontrer afin de partager leur volonté de revaloriser cette pratique s'exerçant non pas dans la nature mais en harmonie avec cette dernière, tout comme d'autres activités de pleine nature.

Afin de consolider cette volonté de travail en commun, le Parc des Volcans d'Auvergne en lien avec les forces vives du territoire souhaiterait constituer avant la fin de l'année 2021, une instance de dialogue destinée à faciliter les échanges entre les acteurs du massif autour des grands enjeux de gestion, de préservation mais aussi de valorisation des espaces naturels qui sont par essence sensibles et fragiles.

Au final, l'objectif est bien que cette démarche se construise grâce aux énergies positives mises en commun au service de notre territoire.

French Federation of Mountain and Climbing and Auvergne Volcanoes Regional Natural Park  
move roped up.

The « Conseil d'Etat » of French Republic decide a favourable opinion on the request for authorisation of the practice of mountaineering in the Chastreix Sancy National Natural Reserve (63).

In March 2021, well before the decision of the « conseil d'Etat », the President of the Auvergne Volcanoes Regional Natural Park, Lionel CHAUVIN, and the representative of the AURA league of the French Mountain and Climbing Federation, Jean DONNADIEU, wished to meet in order to share their desire to reevaluate this practice not practised in nature but in harmony with it, as well as other activities of full nature.

In order to consolidate this desire to work together, the Auvergne Volcanoes Regional Natural Park in connection with the living forces of the territory would like to constitute before the end of 2021, a forum for dialogue designed to facilitate exchanges between the actors of the massif around the major issues of management, preservation but also of valorization of natural spaces which are by nature sensitive and fragile.

In the end, the goal is to build this approach thanks to the positive energies put in common at the service of our territory.



Jean DONNADIEU  
33-(0)6 49 98 09 43  
jeanjean.donnadieu@gmail.com



Anne DASRIAUX, Chargée de  
communication du Parc naturel régional  
des Volcans d'Auvergne -Montlosier -  
63970 Aydat  
04 73 65 64 38 / 06 89 11 95 82  
adasriaux@parcdesvolcans.fr